

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1043

présenté par
M. Eliaou, rapporteur

ARTICLE 19

À l'alinéa 17, substituer au mot :

« arrêtés »

le mot :

« arrêté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.